

Note de rentrée 2020/2021

Rentrée mardi 2 Septembre 2019

| LUNDI | MARDI | JEUDI | VENDREDI |
|--------------------------------------|--------------------------------------|--------------------------------------|--------------------------------------|
| 8H30-11H40 (ouverture à 8 :20) | 8H30-11H40 (ouverture à 8 :20) | 8H30-11H40 (ouverture à 8 :20) | 8H30-11H40 (ouverture à 8 :20) |
| 13h20 – 16h10 (ouverture à 13h10) | 13h20 – 16h10 (ouverture à 13h10) | 13h20 – 16h10 (ouverture à 13h10) | 13h20 – 16h10 (ouverture à 13h10) |

Pour les services de périscolaire, veuillez prendre contact avec la codecom.

Pour les transports scolaires, la demande est à réaliser auprès du conseil général

Personnel et structure de l'école :

Enseignantes et ATSEM :

Enseignante et Directrice : Gauché Roxane ;

Enseignante : Madame Nicolas ; enseignantes (à mi-temps) : Mesdames Jaillant et Feuerstoss

ATSEM : Isabelle Claude, Tatiana Schterbinine.

Goûter :

Aucun goûter n'est distribué par l'école. Si vous souhaitez donner un goûter à votre enfant (si celui-ci mange trop tôt ou peu), nous vous demandons de veiller à ce que ceux-ci soient diversifiés et équilibrés. Ils seront donnés à votre enfant dès le moment d'accueil.

Absences :

Veuillez prévenir **OBLIGATOIREMENT** de l'absence de votre enfant (de préférence de 8H00 à 8H30, afin de ne pas déranger la classe) au 03.29.90.64.58

L'école est obligatoire dès 3 ans, un emploi du temps aménagé (uniquement les matins) peut être envisagé en fonction des besoins des élèves de petite section.

Coopérative scolaire :

Le montant annuel de la coopérative scolaire s'élève à 15€ pour l'année scolaire.

Cet argent sera utilisé pour l'achat de matériel, des sorties, des spectacles.....

Un tarif dégressif sera réalisé aux familles (15 euros pour un enfant, 25 pour une fratrie de deux enfants)

Assurance :

Vous devez assurer votre enfant dès son entrée en maternelle à travers ces deux garanties :

- Garantie responsabilité civile.
- Garantie responsabilité individuelle accident.

Vous pouvez vous adresser à votre propre assurance.

A la rentrée des assurances vous seront également proposées (MAE)

Liste du matériel :

Veillez à bien noter le prénom de votre enfant sur toutes ces affaires (vêtements, fournitures, sacs.....)

L'ensemble du matériel, assurance et coopérative sont à fournir dès la rentrée.

| PETITE SECTION | MOYENNE SECTION | GRANDE SECTION |
|---|---|---|
| Une boîte de mouchoirs | Une boîte de mouchoirs | Une boîte de mouchoirs |
| Un gobelet | Un gobelet | Un gobelet |
| Un change complet | Un change complet | Un change complet |
| Une paire de chaussons fermés et non fantaisies | | Une paire de chaussons fermés et non fantaisies |
| Un coussin et une couverture pour les enfants qui viennent l'après-midi | Une paire de chaussons fermés et non fantaisies | |

Pour la rentrée, veuillez apporter un planning de votre enfant : bus, cantine (pour la première semaine), ou toute autre chose qui vous semble important à nous communiquer.

Réunion de rentrée :

Afin de procéder aux admissions des élèves à l'école (après l'inscription de votre enfant auprès de la codecom) une réunion sera organisée à l'école avant la fin de cette année scolaire.

Vous devrez y rapporter les fiches de renseignements dûment remplies.

Vous serez informé par mail de la date de cette réunion, l'état actuel des choses ne me permettent pas de vous donner une date exacte.

Cette réunion sera l'occasion de venir visiter l'école, valider les admissions et répondre à l'ensemble de vos questions.

A bientôt,

Prenez soin de vous.

Gauché Roxane, Directrice